



Série de fiches *Des actions nécessaires en éducation des adultes* **Thème 2 : Un passeport ou portfolio de compétences au Québec ?**

Il n'existe pas de passeport ou de portfolio de compétences global ou formel au Québec, opéré par une institution gouvernementale, indépendante ou privée. Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) a toutefois annoncé en 2023 qu'il envisage le développement d'un « carnet de compétences » dans les prochaines années afin de soutenir le développement des compétences de la main-d'œuvre. Mais qu'entend-il par carnet de compétences et dans quel contexte s'insère ce projet ?

UN CARNET ENCORE À L'ÉTAT DE PROJET

Dans son rapport quinquennal 2018-2023 sur la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, le MESS a identifié des pistes d'avenir partagées par l'ensemble des membres de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) pour répondre à différents enjeux de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre dans le futur. Le **carnet de compétences** constitue une des trois actions phares nommées comme devant être mises en œuvre au cours des prochaines années, aux côtés d'un cadre national des compétences et d'une nouvelle politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue.

Dans son Rapport, le MESS considère que le terme « carnet de compétences » est synonyme de « portefeuille ou portfolio de compétences » – le président de la CPMT l'appelle d'ailleurs « passeport compétences » (**ACDEAULE**) –, mais il n'en donne pas de définition précise. Il énonce plutôt l'utilité et les avantages potentiels du carnet de compétences, conçu comme une « carte de visite ». Le carnet est pensé essentiellement en rapport avec le marché du travail, même si le MESS prévoit en faire un outil de mise « en valeur des compétences acquises par la main-d'œuvre actuelle et future à travers le parcours de formation et d'emploi ». Le carnet devrait permettre également aux employeurs et aux employeuses d'identifier les personnes qui possèdent les compétences demandées, ainsi que « l'écart » éventuel entre les compétences réelles des personnes et les compétences recherchées. Le MESS souligne enfin que ce dispositif pourrait faire partie d'un portail intégré, où il serait possible de tenir son carnet à jour et de le lier aux services d'emploi et de formation, de faire certaines démarches et d'être accompagné dans son parcours vers le marché du travail.

Le projet étant encore à l'étape du développement, il est difficile de savoir en quoi il consistera exactement et si le gouvernement entend également instituer et opérer lui-même ce « portail intégré » dans lequel pourrait s'insérer ce carnet. Le carnet a toutefois le potentiel de se rattacher aux axes d'action du MESS, et en particulier à celui qui vise le maintien, le développement et la reconnaissance des compétences.

UNE DIVERSITÉ DE SITES ET D'INITIATIVES

MESCERTIFS,^{MC} UN PORTEFEUILLE DE DOCUMENTS SCOLAIRES

La plateforme mescertif.ca (mycreds.ca) propose un portefeuille virtuel visant à regrouper les relevés de notes, les diplômes et tout autre document attestant d'études effectuées dans un établissement scolaire. Le site se présente comme « le nouveau portfolio canadien de documents d'études officiels » pour la population étudiante et est géré par l'Association des registraires des universités et collèges du Canada (ARUCC). Malgré ses prétentions d'être « la plateforme canadienne officielle pour la vérification de documents d'études et de diplômes », MesCertifs^{MC} demeure utilisé surtout du côté du Canada anglais. De plus, de nombreux établissements reconnaissent les diplômes qui émanent de la plateforme, mais n'y déposent pas eux-mêmes leurs diplômes. Il faut donc toujours contacter ces établissements directement pour recevoir ou communiquer son diplôme sous format numérique.

Au Québec, outre les universités Concordia et McGill, seuls le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), de qui relève l'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec, et HEC Montréal y ont adhéré, ce qui limite grandement son utilisation et son utilité.

LES PORTFOLIOS PROFESSIONNELS

Certains ordres professionnels proposent des guides élaborés pour réaliser un portfolio professionnel, voire exigent d'en produire un lors du stage menant au permis d'exercer, par exemple l'[Ordre des géologues du Québec](#), ou d'en tenir un à jour dans une optique de développement des compétences professionnelles. L'[Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec](#) prévoit même un endroit sur son site pour déposer et garder à jour son portfolio.

Dans tous les cas, le portfolio vise l'évaluation des apprentissages, l'initiative est privée et la tâche est réalisée avec une bonne marge de manœuvre, certaines parties du portfolio pouvant ne pas être développées. La tenue obligatoire d'un portfolio est parfois perçue comme « une mesure de contrôle », par exemple chez les ergothérapeutes ([Foucault et al, 2016](#)).

L'ePortfolio [Passages](#) est une « ressource éducative libre », conçue pour servir à la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) et à la validation des acquis de l'expérience (VAE). C'est un des rares outils qui accompagne pas à pas la personne dans la description de ses acquis expérientiels et sa demande de RAC. L'ePortfolio Passages est orienté vers la formation professionnelle et technique, même si on souligne que le modèle est adaptable.

DES SUPPORTS À LA VALORISATION ET LA COMMUNICATION DES COMPÉTENCES

Les plateformes numériques de microattestations ou de badges sont une voie pour mettre en valeur et communiquer ses compétences. L'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) a élaboré et testé un prototype de plateforme numérique pour reconnaître des compétences génériques et travaille maintenant à mettre au point un nouvelle plateforme numérique de badges, appelée [Francobadges](#), en collaboration avec le [Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences](#) (RESDAC).

De son côté, Cadre21, le « centre d’animation, de développement et de recherche en éducation pour le 21^e siècle », émet également des badges numériques pour reconnaître les compétences acquises lors de formations ou d’événements, par des lectures ou dans des parcours professionnels.

DES INITIATIVES ADAPTABLES

Divers sites de recherche d’emploi, tel Indeed, recommandent de réaliser un portfolio en format papier ou numérique, mais n’offrent pas de modèles. Chaque personne est libre de le réaliser et de le faire de la façon qu’elle l’entend, mais on peut y mettre tant ses diplômes, que ses expériences professionnelles, son *curriculum vitae*, ses badges numériques, etc. Avec LinkedIn, ce sont finalement les seules plateformes qui peuvent s’apparenter à un portfolio global. En effet, LinkedIn, une « plateforme spécialisée dans le réseautage », permet de déposer l’ensemble de ses expériences, exposer ses compétences, ses badges, ses acquis, etc.

Ce résumé n’est pas exhaustif, il existe d’autres plateformes, d’autres outils internes à certaines institutions pour faire des bilans des savoirs, des expériences, des compétences, mais qui ne sont pas à proprement parler des passeports de compétences.

RÉFÉRENCES

- Foucault, Marie-Lyse, Brigitte Vachon, Annie Rochette, Aliké Thomas et Charles-Édouard Giguère, Ordre des ergothérapeutes du Québec (2016). L’utilisation du portfolio par les ergothérapeutes du Québec : résultats du sondage provincial. <https://www.oeg.org/publications/occupation-ergotherapeute/articles-sur-la-pratique-professionnelle/34-lutilisation-du-portfolio-par-les-ergotherapeutes-du-quebec-resultats-du-sondage-provincial.html>
- Gouvernement du Québec. Créer son portfolio. <https://www.quebec.ca/emploi/trouver-emploi-stage/conseils/preparer-candidature/creer-portfolio>
- Institut de coopération pour l’éducation des adultes (2023). Pour faire valoir toutes ses compétences. La plateforme numérique de microattestations. Rapport de recherche réalisé par l’ICÉA sous la coordination de la COCDMO. Rédigé par Sylvie Pelletier. https://icea.qc.ca/sites/icea.qc.ca/files/COCDMO_Rapport%20final%20Plateforme%20microattestations.pdf
- Site de l’Association canadienne d’éducation des adultes d’universités de langue française (ACDEAULF) (2024). Entrevue avec Jean Lortie – président de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). <https://acdeaulf.org/entrevue-avec-jean-lortie-president-de-la-commission-des-partenaires-du-marche-du-travail-cpmt/>
- [Mescertifs.ca](https://www.mescertifs.ca)
- Ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale, en collaboration avec la Commission des partenaires du marché du travail (2023). *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d’œuvre. Rapport quinquennal 2018-2023*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/rapport/RA_Rapport_quinquennal_LDRCMO_2018-2023.pdf

- Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec. Section « Portfolio réflexif ». <https://www.orientation.qc.ca/fr/developpement-des-competences>
- Ordre des ergothérapeutes du Québec (2016). Le portfolio professionnel : un outil pour l'ergothérapeute d'abord et avant tout. <https://www.oeq.org/publications/occupation-ergotherapeute/articles-sur-la-pratique-professionnelle/33-le-portfolio-professionnel-un-outil-pour-lergotherapeute-dabord-et-avant-tout.html>
- Ordre des géologues du Québec (2016). Le guide du portfolio. Outil de développement personnel et professionnel. https://ogq.qc.ca/wp-content/uploads/2022/07/guideportfolio_v2.0_0.pdf
- Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec. Section « Mon portfolio ». <https://oppq.qc.ca/faq/portfolio-2022-2025/#/28182>